



Rencontre au fil de l'eau, sur le canal de Colmar...



Le canal de Colmar fait 22 km, jusqu'à l'écluse de Biesheim. Bien assez de place pour profiter d'une balade bucolique.



Le port de plaisance dispose de deux bateaux de location, sans permis particulier, pour des promenades sur les 22 km de canal, jusqu'à l'écluse de Biesheim. Photos Hervé Kielwasser

Port de plaisance Encore une année de test avant d'agrandir l'aire pour camping-cars

Annoncé pour cette saison, l'aménagement d'une aire de camping-cars au port de plaisance de Colmar attendra encore un an, le temps de mieux définir le projet. Une aire provisoire permettra d'ici là d'accueillir 50 camping-caristes cet été.

Avec 2800 visites entre fin juillet et fin décembre 2013, et 2300 depuis le 1^{er} janvier 2014, les camping-caristes semblent apprécier le port de plaisance de Colmar. Tout a démarré en juillet 2013, « avec les moyens du bord ». Presque un an plus tard, François Strub, directeur des équipements à la CCI de Colmar, peut dire que « le potentiel est là ».

« Depuis le début du mois de juin, on a déjà eu 640 camping-cars »

Pour autant, aucun investissement lourd n'est à prévoir pour la nouvelle saison, qui vient de débiter. « Nous n'avons pas encore défini le nombre de places que com-



C'est sur ce pré qu'une cinquantaine de places ont été aménagées, provisoirement, pour permettre à 50 camping-cars de stationner à Colmar. Photo Vanessa Meyer Wirckel

mois de juin, on a déjà eu 640 camping-cars, se félicite le capitaine du port, Felice Stanzione, pour qui « La saison sera belle ».

Un nouveau site internet a été mis en ligne cette semaine pour donner davantage de visibilité au port de plaisance mais surtout à son aire de stationnement pour camping-cars. Disponible en trois langues (français, allemand, anglais), le site permet de trouver les tarifs, le plan et toutes les informations pratiques dont les camping-caristes sont friands. « Ce sont des gens connectés, qui viennent de partout et se renseignent sur internet » analyse François Strub. À première vue, le bouche à oreille fonctionne déjà bien pour le port de plaisance de Colmar, puisque la fréquentation n'a cessé d'augmenter depuis juillet 2013. « Le site vient assoir la chose ». Soit.

Avec cette nouvelle activité, l'objectif avoué de la CCI est d'arriver à l'équilibre financier (lire l'interview ci-dessous). L'activité du port en lui-même affiche en effet un déficit chronique de 40 000 à 60 000 euros annuels. Le port de plaisance ne se contente pourtant pas du seul amarrage de bateaux (58 anneaux disponibles en tout). Cette saison encore, la location de bateaux sans permis (92 locations l'été dernier) reprend du service. Les croisières sur le canal, assurées par deux sociétés (une allemande, une française) se poursuivent également. Afin d'utiliser l'outil au maximum de ses capacités.

Marie-Lise Perrin

« L'objectif est d'arriver à l'équilibre grâce aux camping-cars »

François Strub est directeur des équipements à la CCI de Colmar, propriétaire du port de Plaisance. À ce titre, il pilote le projet d'aménagement d'une aire de camping-car.

L'activité camping-car, qui a été lancée l'an dernier, a suscité quelques remous parmi les plaisanciers du port. Comment se passe la cohabitation à l'heure actuelle ?

Tous les gens qui ne se plaignent pas au port et qui contestent le règlement intérieur sont partis. Il s'agit de gens qui vivaient sur leur bateau à l'année. Or on est un port de plaisance, pas un lieu de résidence. Il ne reste que quatre plaisanciers-habitants actuellement, mais ce sont des gens qui n'ont jamais contesté le règlement intérieur. Le reste des plaisanciers sont des gens de passage ou des gens qui louent à l'année un amarrage mais qui ont un autre lieu d'habitation. On a retrouvé une bonne ambiance au port.

« Comblés les 40 000 à 60 000 euros de déficit annuel »

Le port de plaisance n'est pas rentable, pourquoi ?

Le port de plaisance n'a pas la taille critique pour être rentable. On a 58 anneaux d'amarrage, il en faudrait une centaine. L'aménagement d'une nouvelle darse, qui



François Strub, directeur des équipements à la CCI de Colmar. Photo H. Kielwasser

était en projet il y a plus d'une dizaine d'années, n'est plus d'actualité. L'investissement – 3 à 4 millions d'euros – est bien trop lourd.

Pourquoi la CCI conserve-t-elle cette activité pourtant déficitaire ?

Avec 250 à 300 bateaux de passage chaque année, on est une vraie entrée touristique pour Colmar et le Centre Alsace. On est dans notre rôle de CCI, qui soutient l'activité commerciale et touristique du Centre Alsace. Mais l'objectif est d'arriver à l'équilibre grâce à l'activité camping-car. Pour combler les 40 000 à 60 000 euros de déficit annuel, il faudrait 3000 à 4000 camping-cars chaque année. Depuis le 1^{er} janvier 2014, on a eu 2300 visites de camping-caristes...

Propos recueillis par Marie-Lise Perrin

prendra l'aire de stationnement. Au départ, on était sur 70 places. Après cette année de test, on serait plutôt sur une cinquantaine de places », estime François Strub. Le provi-

soire durera donc encore un an, jusqu'à ce que la CCI sache quel investissement elle est prête à consentir pour cette aire de stationnement pour camping-cars.

En attendant, le terrain à l'entrée du parking a été équipé en prises électriques et le pré permet d'accueillir une cinquantaine de camping-cars. « Depuis le début du



Le port de plaisance de Colmar ne dispose que de 58 anneaux d'amarrage. Il en faudrait une centaine pour arriver à l'équilibre financier. Photos Hervé Kielwasser